

**Rambaud**

## Malgré la crise, de nombreux projets menés et à réaliser

Lionel Roux, maire de la commune depuis les élections municipales du printemps dernier, dresse le bilan de l'année 2020 et présente les projets à venir.

22 janv. 2021 à 17:36 - Temps de lecture : 2 min



Lionel Roux, le nouveau maire de la commune, a dressé le bilan et présenté ses dossiers pour 2021, notamment la nouvelle cantine et la chaufferie-bois. Photo Le DL //Jean-Pierre BONNET

Déjà présent au sein de l'équipe municipale précédente, Lionel Roux, maire, veut évoquer aussi les points positifs de la crise sanitaire sur la commune, malgré le manque de « relationnel » avec la population et notamment les aînés. La solidarité a fonctionné sur le territoire avec la confection de masques, la livraison de repas, la réalisation de menus travaux chez les aînés, mais aussi la sauvegarde de l'école et l'utilisation des circuits courts en alimentation avec les exploitants rambaudins.

Du côté des dossiers importants de la commune, l'année 2020 aura été importante en termes de « bouclage », notamment pour la mise en conformité des captages pour une alimentation en eau potable de qualité, l'adoption du plan local d'urbanisme, la finalisation (à 90 %) du nouvel adressage sur la commune (appellation des rues et numérotation), le changement de prestataire pour les repas de l'école et le portage (cantine de Chorges) et enfin après de nombreuses années de luttes et de discussions, l'exclusion définitive du périmètre communal de la zone nitrates, « un soulagement pour les agriculteurs », a souligné Lionel Roux.

## ***Une nouvelle cantine***

Pour 2021, un dossier déjà lancé en 2020 va être le projet important de l'année, et de l'année 2022 pour sa finalisation : la création d'une nouvelle cantine scolaire et parallèlement une chaufferie énergie-bois et réseau de chaleur pour les bâtiments occupés actuellement par l'école, la mairie, deux logements communaux et la future cantine. À ce jour, le montant de ce projet de 680 000 euros HT a trouvé des financements à hauteur d'environ 65 % avec l'État, la Région, le Département et même l'Europe pour la chaufferie-bois. Dans l'année, c'est le lancement du dossier de consultation des entreprises qui va être mené. La préoccupation du maire est de finaliser l'autofinancement et de ne pas pénaliser le taux d'endettement de la commune.

Autre dossier important du territoire, la création d'un lotissement communal au quartier Saint-Roch avec la possibilité de voir naître six à huit lots (permis d'aménager en cours). Comme le précise Lionel Roux, ce lotissement sera composé de « petits lots » afin de favoriser des primo accédants et des jeunes familles dans le souci de maintenir au niveau actuel le regroupement scolaire entre les deux communes de Rambaud et La Bâtie-Vieille.

Politique

Rambaud

